

# DEVENEZ AUXILIAIRE DE PUERICULTURE En vous formant par la voie de l'apprentissage

## Présentation du métier et évolution professionnelle

En collaboration et sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice, l'auxiliaire de puériculture dispense des soins, réalise des activités d'éveil et d'éducation, favorise le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

Ses fonctions sont variées : hygiène, confort et alimentation des petits, activités d'éveil, contacts avec les parents, accueil et intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.

Cette profession offre de réelles perspectives d'embauche (hôpital, structures d'accueil, centre de protection maternelle et infantile, structure d'accueil, crèches, service de pédopsychiatrie) que de véritables possibilités d'évolution de carrière. Après le diplôme d'auxiliaire de puériculture, il est possible de s'orienter vers une formation d'éducateur de jeunes enfants ou d'infirmier.

## Pré-requis

Aucune condition de diplôme n'est nécessaire pour s'inscrire à la sélection.

Il faut être âgé d'au moins 17 ans pour rentrer en formation.

Il faut signer un contrat d'apprentissage avec une structure.

Ce contrat à durée déterminée est tripartite : conclu avec un employeur, le CFA et l'élève. Il faut être âgé de moins de 30 ans.

Le CFA du groupe SOS et le CFA du groupe Korian accompagnent les élèves à la recherche d'employeurs.

Durant 18 mois, l'élève a un statut de salarié au sein d'une structure.

## Sélection

L'entrée en formation est sélective, à partir d'un dossier et d'un entretien de motivation.

Nouveau : Décret du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage sont admis directement en formation et sont dispensés de la sélection.

Pré-Inscription en ligne obligatoire (<http://webconcours.lafocss.org/WebConcours/Accueil>)

Dépôt ou envoi du dossier complet au secrétariat : Mme ROGER 01 41 58 56 71

## Nombre de places

25 places pour le cursus complet  
20 places pour le cursus partiel

## Déroulement de la formation

La formation dure 18 mois et favorise l'immersion professionnelle.

22 semaines de cours- 22 semaines de stage - 27 semaines chez l'employeur.

Du 6 septembre 2021 à janvier 2023 pour le cursus complet (sous réserve de modifications)

De janvier 2022 à décembre 2023 pour le cursus partiel (sous réserve de modification)

L'élève auxiliaire de puériculture (AP), tout en se formant, se constitue une expérience solide et reconnue à l'issue de la formation par les futurs employeurs.

## Objectifs

Obtenir le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

## Méthodes pédagogiques

- cours,
- travaux de groupe, travaux dirigés et travaux pratiques,
- séances de simulation, d'analyse de pratiques
- ateliers de sophrologie/massage/théâtre.

## Tarifs

Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur.

L'élève perçoit un salaire tout au long des 18 mois pouvant aller de 50% à 80% du SMIC selon son âge.

## Les atouts de l'IFPS

- ✓ Une promotion à "taille humaine" de 20 élèves
- ✓ Un accompagnement individualisé à la recherche employeur
- ✓ Un réseau employeur important : la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, les structures du groupe SOS, les villes de Montreuil, Fontenay, Rosny, Noisy Le Sec, le département 93...
- ✓ Notre taux de réussite de 98%

## Contact

Mme Tania ROGER : 01 41 58 56 71

[t.roger@lafocss.org](mailto:t.roger@lafocss.org)

## QUI SOMMES NOUS ?

### L'Institut de Formation Paramédicale et Sociale (IFPS)

L'Institut de Formation de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon dispense une offre de formation professionnelle initiale et continue dans le champ sanitaire et social. Agréé par la Région Ile-de-France et l'Agence Régionale de Santé (ARS), il prépare à 4 diplômes d'Etat :

- Infirmier,
- Aide-Soignant,
- Auxiliaire de Puériculture,
- Accompagnant Educatif et Social.



### La Fondation Oeuvre de la Croix Saint-Simon

#### *De la naissance à la fin de la vie au service des familles*

Créée en 1906 et reconnue d'utilité publique depuis 1922, La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon répond aux besoins sanitaires et médico-sociaux des personnes fragilisées par la maladie, l'âge, l'isolement, les charges de famille ou l'insuffisance des ressources, de la naissance à la fin de la vie.

Elle déploie une offre globale et diversifiée **d'accueil, d'accompagnement, de soins ou de prise en charge médicale ou médico-social**, en Île-de-France à travers un **Institut de Formation Paramédicale et Sociale (IFPS)** et de **50 structures sanitaires et médico-sociales** organisées en pôle d'activité :

- Le pôle Santé
- Le pôle Personnes Âgées/Personnes Handicapées
- Le pôle Petite Enfance